

# L'armée sioniste intensifie ses crimes de guerre

● Un nouveau carnage israélien à Jabaliya fait une centaine de martyrs

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dix-neuvième année - N° 6034 - Dimanche 3 décembre 2023 - Prix : 10 DA

Education nationale

Les examens du premier trimestre commencent aujourd'hui

Page 3

Tizi Ouzou

L'étude du projet d'un hôpital dédié aux maladies de la tête et du cou lancée

Page 16

## La fable grossière

Par Mohamed Habili

**A**u train où la tuerie reprend ses droits à Gaza, il est peu probable que la promesse faite par les Israéliens aux Américains, comme quoi ils tueraient au cours de la deuxième phase de la guerre moins de civils palestiniens que lors de la première, soit tenue. Les hostilités ont repris vendredi à la première heure, cependant on compte déjà 200 morts et près de 600 blessés, dont, comme toujours, beaucoup de femmes et d'enfants. Ce qui se passe à Gaza, vient de déclarer le président brésilien Silva da Lula, n'est pas une guerre au sens traditionnel de ce terme, mais un génocide. Il n'est pas le seul parmi les personnalités de premier plan dans le monde à avoir fait ce constat. Dans une seule partie du monde, le mot de génocide n'a pas été prononcé. C'est en Occident, où l'accent a été plutôt mis sur le droit d'Israël à se défendre, c'est-à-dire à tuer autant de Palestiniens qu'il le jugerait utile pour sa sécurité. Cela, il est vrai, c'était surtout au début de la guerre, car maintenant même en Occident le sentiment domine qu'Israël a abusé du droit de légitime défense, même si les dirigeants occidentaux n'osent encore lui en faire le reproche, à l'exception notable de ceux d'Espagne et de Belgique.

Suite en page 3

## Leadership et excellence médiatique

# Mohamed Laagab annonce la création de deux distinctions



Ph/E. Soraya J. A.

Deux distinctions de reconnaissance sont créées en faveur des établissements médiatiques et des journalistes. L'annonce a été faite, hier, par Mohamed Laagab, ministre de la Communication, alors qu'il présidait l'ouverture des travaux de la conférence sur «L'information et les défis actuels», organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal-Alger.

Page 2

Salon national des arts plastiques à El-Bayadh

La quinzième édition attire un public nombreux

Page 7

Ligue des champions (Gr. D / 2<sup>e</sup> journée)/

SC Medeama 2-CRB 1  
Le Chabab rate le coche

Page 15

Leadership et excellence médiatique

# Mohamed Laagab annonce la création de deux distinctions

■ Deux distinctions de reconnaissance sont créées en faveur des établissements médiatiques et des journalistes. L'annonce a été faite, hier, par Mohamed Laagab, ministre de la Communication, alors qu'il présidait l'ouverture des travaux de la conférence sur «L'information et les défis actuels», organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal-Alger.

Par Lynda Naili

Réportée le 18 octobre dernier en raison de la situation tragique en Palestine occupée, notamment dans la bande de Gaza, et en solidarité avec le peuple palestinien, la Journée nationale de la presse célébrée le 21 octobre de chaque année, a été commémorée hier, avec notamment l'ouverture d'une conférence sur «L'information et les défis actuels». C'est en effet à cette occasion que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, dans son discours d'ouverture des travaux de ce symposium, a annoncé la création de deux distinctions de reconnaissance en faveur des établissements médiatiques et des journalistes. La première consiste en une attestation de reconnaissance du leadership médiatique en faveur des établissements médiatiques. Quant à la deuxième, il s'agit d'une attestation d'excellence médiatique récompensant les journalistes qui se distinguent par leur travail.

Dans ce contexte, après avoir rappelé le Prix du président de la République du journaliste professionnel, le ministre a mis en avant les réalisations en matière législative en faveur du secteur. A ce titre,



évoquant entre autres «l'adoption par le Parlement algérien, la semaine dernière, du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle et du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique», Laagab a soutenu «l'accomplissement des engagements électoraux du prési-

dent de la République, Abdelmadjid Tebboune». En outre, l'action du Président Tebboune en faveur de la presse ne s'arrêtera pas là, a assuré le ministre de la Communication. Le président de la République, a-t-il poursuivi, œuvrera à réaliser

davantage d'acquis au profit du secteur de l'Information, à l'instar de «Dzair Media City», dont il a posé la première pierre le 5 juillet 2023. Dans cette lancée, Laagab, qui a rendu hommage aux «grands sacrifices consentis par les professionnels des médias algériens tout

au long de ces années», s'est engagé à œuvrer pour honorer les journalistes et leurs familles et à en faire une tradition de gratitude en reconnaissance à ce qu'ils ont donné à la profession.

Par ailleurs, la célébration, hier, de la Journée nationale de la presse, coïncidant cette année avec la Journée internationale des personnes handicapées, Laagab, qui a salué les sacrifices et les efforts constants des journalistes algériens, a fait part d'une décision pour distinguer plusieurs journalistes issus de cette catégorie.

Concernant la conférence sur «L'information et les défis actuels», Laagab, qui a affirmé que «les journalistes algériens comptent parmi les pionniers du journalisme dans le monde au nom du principe de libération», a fait observer qu'elle intervenait sur fond de mutations géopolitiques mondiales, évoquant la percée réalisée par la cause palestinienne suite à l'agression barbare sioniste contre Gaza, qui a révélé le traitement non professionnel et immoral de la presse occidentale en général, ainsi que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui a entraîné une transformation radicale de la pratique médiatique à l'échelle mondiale.

L. N.

Reprise des bombardements sur Gaza

## L'armée sioniste intensifie ses crimes de guerre

La machine de guerre sioniste a repris son offensive sur la bande de Gaza, ciblant comme toujours des civils au nom de la légitime défense. Alors que les efforts visant à pérenniser la trêve humanitaire observée depuis une semaine ont échoué, les bombardements terrestres, maritimes et aériens de l'occupant sioniste ont touché diverses zones du nord, du centre et du sud de l'enclave, faisant encore plus de martyrs et de blessés, dont la majorité était des enfants et des femmes.

Les villes palestiniennes de Khan Younes et Deir Al-Balah, dans la bande de Gaza, ont été la cible vendredi soir de violents bombardements aériens effectués par l'aviation sioniste qui ont fait plusieurs martyrs et blessés, alors que le Parlement arabe a dénoncé la reprise de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, rapporte l'agence Wafa. «Selon des sources locales, les avions de l'occupant sioniste ont lancé une violente ceinture de tirs sur la ville de Khan Younes, qui a fait des dizaines de morts et de blessés, dont des enfants et des femmes», ajoute l'agence palestinienne. «Des navires de guerre de l'occupation sioniste ont pilonné aux armes lourdes les zones côtières de la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Gaza, en plus des tirs de dizaines de bombes légères dans le ciel de la ville», indique Wafa, qui rappelle que l'occupation sioniste a repris son agression contre la bande de Gaza

vendredi matin, quelques minutes après la fin de la trêve humanitaire temporaire qui n'a duré qu'une semaine. Depuis vendredi matin, le bilan de la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Gaza a fait 190 martyrs et plus de 600 blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes. De son côté, le Parlement arabe a dénoncé vendredi soir la reprise de l'agression sioniste contre la population palestinienne de la bande de Gaza, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, ainsi que la démolition de maisons, au mépris des lois internationales et devant l'inaction de la communauté internationale à imposer un cessez-le-feu et faire le cessez le massacre des Palestiniens. Le Parlement arabe a averti, dans un communiqué vendredi soir, que la poursuite de cette agression aggraverait la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza, ainsi que le crime de déplacement forcé imposé par les forces d'occupation sionistes aux Palestiniens, exhortant la communauté internationale à intervenir pour y mettre fin immédiatement. De son côté, le Syndicat des journalistes palestiniens a annoncé le décès du journaliste Abdullah Darwish dans la bande de Gaza, portant à 73 le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre dernier contre la bande de Gaza. Enfin, l'occupation sioniste a bombardé l'une des installations de l'hôpital Al Awda à Nuseirat, blessant un

membre du personnel hospitalier, rapporte encore l'agence Wafa

### Un nouveau carnage israélien à Jabaliya fait une centaine de martyrs

Plus de 100 civils palestiniens sont tombés en martyrs dans un nouveau massacre commis hier par les forces d'occupation sionistes dans le camp de réfugiés de Jabaliya, dans la bande de Gaza. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, plus de 100 Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement sioniste ciblant un bâtiment résidentiel qui a fait également des dizaines de blessés. Plusieurs autres victimes sont toujours sous les décombres. Jabaliya est le plus grand camp de réfugiés de la bande de Gaza, où des déplacés fuyant les bombardements de l'occupation sioniste incessants depuis le 7 octobre sont abrités. Le 23 novembre dernier, au moins 27 Palestiniens sont tombés en martyrs et 93 autres ont été blessés dans une frappe de l'occupation sioniste sur une école de l'ONU à Jabaliya, rappelle-t-on. Et en octobre, l'armée d'occupation sioniste a commis un carnage dans les deux camps de Jabaliya et de Nuseirat, au nord de la bande de Gaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés. Elle a bombardé avec des avions de guerre un immeuble résidentiel habité par des citoyens, ce qui a entraîné sa destruction et la démolition

des maisons environnantes du camp de Jabaliya. Les bombardements ont visé également deux bâtiments résidentiels dans le camp de Nuseirat, faisant au moins 15 martyrs et plusieurs blessés.

### La population vit dans un cycle de mort, de destruction et de maladie

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, a déclaré qu'il n'y avait aucun endroit sûr pour les habitants de la bande de Gaza, ajoutant qu'ils vivaient dans un cycle de mort, de destruction et de maladie. Griffiths a ajouté dans un communiqué que la semaine dernière a montré ce qui peut arriver «lorsque les armes se taisent» et que la situation à Khan Younes est un rappel choquant de ce qui se passe lorsque les armes ne se taisent pas. «Un grand nombre de personnes ont été tuées et blessées en quelques heures aujourd'hui. Les familles ont de nouveau reçu l'ordre d'évacuer et les espoirs se sont effondrés», a-t-il poursuivi. Il a souligné que tous les habitants de Gaza, en particulier les enfants, les femmes et les hommes, vivent dans la terreur en ce deuxième mois de l'agression sioniste. Il a réitéré la nécessité d'augmenter l'aide humanitaire à la bande de Gaza et de parvenir à un cessez-le-feu humanitaire.

Meriem B.

Education nationale

# Les examens du premier trimestre commencent aujourd'hui

■ *Le premier trimestre arrive presque à sa fin. Les examens pour les élèves des cycles moyen et secondaire auront lieu du 3 au 7 décembre 2023, et ceux de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du cycle primaire auront lieu du 5 au 14 décembre 2023, selon le calendrier des examens trimestriels des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) au titre de l'année scolaire 2023-2024.*

Par Thinhinane Khouchi

Après un premier trimestre qui s'est déroulé dans des conditions sereines, les élèves des trois paliers de l'Education nationale s'apprêtent à entamer aujourd'hui les compositions du premier trimestre. Les parents, notamment les mamans, angoissent et accentuent depuis quelques jours les révisions ainsi que les cours de soutien pour leurs enfants. En effet, les élèves des cycles moyen et secondaire entament aujourd'hui les examens qui s'étaleront jusqu'au 7 décembre. Pour les élèves du primaire, soit les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, ils auront lieu du 5 au 14 décembre 2023. Il est à noter que les élèves de première année scolaire n'ont pas d'examens à passer. La semaine suivante, les enseignants feront la correction collective avec les élèves et tiendront ensuite les conseils de classe. Quelques jours avant le début des examens du premier trimestre, le ministère de l'Education nationale avait exigé des directeurs d'établissements de se conformer au calendrier des examens trimestriels qu'il avait fixé. Il est à noter que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé une conférence nationale par visioconférence, au cours de laquelle il a donné des instructions pour la mise en œuvre des

opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Au cours de cette conférence qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, le ministre a donné des orientations sur «le suivi constant du fonctionnement et de l'aménagement des établissements éducatifs». A cette occasion, Belabed a mis en avant «l'impératif d'intensifier les visites sur le terrain aux établissements éducatifs, quel que soit leur emplacement géographique dans la wilaya, afin d'assurer les conditions nécessaires à la bonne scolarité des élèves, dont le chauffage, notamment avec l'approche de l'hiver». A cet égard, le ministre a ordonné à l'inspecteur général d'arrêter le calendrier des visites d'inspection aux établissements éducatifs pour s'assurer du respect des instructions concernant les conditions de scolarité et de les entamer à partir du 3 décembre 2023». En parallèle, des cadres effectueront la semaine prochaine au niveau des wilayas des «visites aux établissements éducatifs pour s'assurer, sur place, du bon fonctionnement des appareils de chauffage et du respect des normes de sécurité, notamment au niveau des écoles non équipées ou disposant d'appareils totalement ou partiellement défectueux». Il est également question de «s'enquérir de



la mise en œuvre des instructions données aux responsables locaux, en termes d'équipement, de réparation et d'entretien, depuis mars jusqu'à fin octobre 2023». Le ministre a également ordonné aux directeurs de l'éducation de «mettre à jour, sur la plateforme numérique, les informations du dispositif permanent mis en place pour le suivi en temps réel de la disponibilité des appareils de chauffage dans tous les établissements éducatifs, dans le souci d'activer un autre système permettant de suivre ce processus de manière instantanée et avec précision». Concernant les opérations pédagogiques liées à la fin du premier trimestre de l'année scolaire en cours, M. Belabed a ordonné de «veiller au strict respect du calendrier des examens prévus dans

tous les établissements éducatifs publics et privés et de procéder à la correction collective avec les élèves, en plus de la saisie des notes sur la plateforme numérique, après vérification de leur exactitude, et de la remise des relevés de notes avant la fin du trimestre». En ce qui concerne la clôture de l'exercice financier, le ministre a affirmé que «les affectations budgétaires allouées à tous les établissements éducatifs et directions sont suffisantes pour remédier aux lacunes et payer les honoraires des employés avant la clôture de l'exercice financier». Par ailleurs, il a indiqué que le statut particulier du personnel de l'Education nationale «sera promulgué dans les délais fixés par le président de la République, avant la fin de l'année 2023».

T. K.

Cour des comptes

## Près de 570 opérations de contrôle effectuées en 2021

La Cour des comptes a effectué 569 opérations de contrôle durant l'année 2021, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2023. Relevant que le programme de contrôle 2021 a été mis en œuvre dans «un contexte particulier» marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19, la Cour des comptes a effectué 569 opérations de contrôle sur un total de 613 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 549 rapports de contrôle, selon le rapport rendu public sur son site web. Ces rapports de contrôle se répartissent sur 126 rapports de contrôle portant sur la qualité de la gestion et 423 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics, a précisé l'institution. En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1 251 actes qui relèvent aussi bien

de ses attributions administratives que juridictionnelles. Dans ce cadre, la Cour a adopté dans le chapitre des attributions administratives 183 actes, dont 119 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations appropriées aux gestionnaires concernés. Elle a également adopté 33 notes sectorielles portant sur la gestion par les ministères des crédits ouverts par les lois de finances et auxquelles s'ajoutent neuf synthèses sur les conditions d'exécution des plans communaux de développement (PCD), au titre de la contribution des chambres territoriales de la Cour des comptes au rapport d'appréciation sur l'Avant-projet de loi portant règlement budgétaire (APLRB). La même institution a aussi élaboré 22 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion

des finances publiques, ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public, par toutes les voies de droit. Dans le volet des attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 1 068 actes qui comprennent 1 021 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics, dont 297 arrêts provisoires, 721 arrêts définitifs et 3 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 690 arrêts de décharge et 31 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, relève le rapport précisant que le montant total des débits prononcés est de plus de 13,05 millions de DA. La même institution a rendu 30 rapports circonstanciés, retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière. Elle a également rendu neuf arrêts par la chambre

de discipline budgétaire et financière (CDBF), prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires qui ont agi en violation des dispositions législatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics, dont deux arrêts de décharge et sept arrêts portant condamnation à des amendes, d'un total de l'ordre de 606 000 DA. Par ailleurs, huit rapports circonstanciés consignaient des faits susceptibles de qualification pénale ont été destinés à être transmis aux procureurs généraux territorialement compétents. En outre, en matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a rendu 982 arrêts, prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics, pour non dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes au greffe de la Cour des comptes. Ils se répartissent entre 522 arrêts provisoires et 460 arrêts définitifs, avec un montant total des amendes qui s'élève à plus

LA QUESTION DU JOUR

### La fable grossière

Suite de la page une

Pendant la première phase de la guerre, Israël a détruit 60% de Ghaza et tué plus de 15 000 de ses habitants, sans parler des blessés et estropiés qui eux aussi se comptent par milliers. Lorsqu'Antony Blinken était à Tel-Aviv, la veille de la fin de la trêve, et que les médias israéliens et américains nous faisaient croire que le torchon brûlait entre lui et ses hôtes, en fait ils parlaient calmement, posément, froidement chiffres. L'accord auquel vraisemblablement ils étaient alors parvenus, c'est que les Israéliens auraient le droit de tuer moins que lors de la première phase et de détruire moins également mais qu'ils avaient néanmoins encore de la marge. Encore une fois, on s'était laissé par excès de spontanéité à leur prêter le calcul le moins sordide, non sans avoir conscience qu'on se tromperait ce faisant. Même à cette heure Israéliens et Américains continuent encore de faire semblant de nourrir de divergences entre eux, de ne pas former une seule armée engagée dans un même génocide. Ainsi de l'espèce de zone d'exclusion autour de la bande de Ghaza qu'Israël se propose maintenant de mettre en place une fois qu'il en aura fini avec le Hamas. Seulement voilà : les Américains ne sont pas d'accord, ils s'opposeraient à tout projet qui aurait pour effet de réduire la superficie habitable de Ghaza, elle qui déjà n'est pas très grande. Le premier média américain, celui qui souvent donne le ton aux autres, «Le New York Times», a prétendu ces dernières heures être en possession d'un document top secret israélien de 22 pages établi en 2022, intitulé «Les Murs de Jéricho», dans lequel serait décrite étape par étape l'attaque du 7 octobre menée par le Hamas. Les responsables israéliens en auraient pris connaissance, mais sans le prendre au sérieux, considérant que le plan qu'il comportait n'était pas dans les cordes du Hamas. Tous les médias du monde, ou quasiment, ont fait état de cette fable grossière comme si elle était vraisemblable, alors même qu'elle est pure invention, qui plus est d'inspiration raciste. Dans l'esprit de ses auteurs, ce qui est insupportable au premier chef, c'est que ce soit des Palestiniens qui ont planifié et exécuté une opération ayant mis en déroute l'armée israélienne, l'une des meilleures au monde. Elle n'aurait pu germer que dans des têtes bien mieux faites, c'est-à-dire des têtes israéliennes. Ensuite, par on ne sait quel biais, le document est tombé entre les mains du Hamas. M. H.



## Gestion des déchets

# L'économie circulaire comme alternative aux centres d'enfouissement

■ La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessité d'intégrer progressivement l'économie circulaire dans la gestion des déchets comme alternative aux centres d'enfouissement technique (CET).

Par Safy T.

« Il est impossible de continuer à traiter le dossier de la gestion des déchets à travers la réalisation des CET », a déclaré la ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, présidée par <sup>mm</sup> Hadjira Abbas, vice-présidente de l'APN.

« L'avenir est dans l'économie circulaire », a-t-elle mis en avant.

Répondant à une question d'un député du Mouvement de la société pour la paix (MSP), <sup>mm</sup> Dahlab a fait savoir que la solution la plus efficace d'un point de vue économique était la valorisation des déchets en les transfor-

mant en matière première au lieu de les enfouir, rappelant que le nouveau code communal et de wilaya prendra en charge cette préoccupation au niveau local.

Concernant la levée du gel de certains CET à Sétif, la ministre a fait état d'une approbation préalable suite à une demande formulée par le wali adressée au ministère des Finances. A propos des dangers que représentent les tanneries de la wilaya de Jijel, évoqués par un député du parti Front El Moustakbel, <sup>mm</sup> Dahlab a révélé que les établissements concernés ont été notifiés de l'interdiction de jeter les déchets liquides au niveau des oueds. Ces entreprises sont tenues de

respecter les normes de stockage des matières premières et de prendre les mesures préventives à la décomposition des peaux. Quant à une question sur les mauvaises odeurs des eaux à Oran qui lui a été adressée par un député du même parti, la ministre de l'Environnement a rappelé que son secteur avait pris une batterie de mesures conformes aux normes environnementales à même de contribuer à la préservation du caractère touristique de la région. Parmi ces mesures figurent le raccordement du réseau des eaux usées de la cité 2500 logements (AADL2) à la commune d'Ain El Baida à la station de Daia. Les



travaux de réalisation de ce projet qui a bénéficié d'une enveloppe de 102,3 millions DA sont à 85 %, a-t-elle ajouté, rappelant qu'une autre enveloppe de 150

millions DA a été mobilisée pour la suppression de deux embouchures des eaux industrielles situées à la zone industrielle d'Es-Senia. S. T.

## Gestion

## L'AND lance une nouvelle version de la plateforme électronique de la Bourse des déchets industriels

L'Agence nationale des déchets (AND) a lancé officiellement, mercredi à Alger, la nouvelle version de la plateforme électronique de la Bourse des déchets industriels qui permet de mettre en relation les différents acteurs activant dans le domaine du recyclage.

Le lancement officiel de la nouvelle plateforme de Bourse des déchets industriels a été annoncé à l'occasion d'une Journée d'étude organisée par l'AND, sous le thème « Transformer les déchets en opportunités commerciales », en marge du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets « REVADE » qui se déroule au Palais des expositions.

« Cette nouvelle plateforme électronique, intégrée dans le site web de l'AND, est un service lancé à l'intention de tous les acteurs activant dans ce créneau, afin de leur permettre de s'informer sur l'offre et la demande des déchets susceptibles d'être valorisés et sur leurs prix de vente et d'achat », a expliqué Farouk Guettafi, cadre à la direction de l'AND.

Ce projet repose sur le principe selon lequel « les déchets des uns peuvent devenir la matière première des autres », ce qui devrait permettre l'émergence d'une industrie nationale favorisant l'économie circulaire, a souligné M. Guettafi lors de sa présentation de la Bourse des déchets.

La nouvelle plateforme est ouverte à la fois aux générateurs de déchets et aux organisations actives dans la récupération, la transformation et la valorisation des déchets.

« Parmi les utilisateurs potentiels, nous avons les industriels, les commerçants et les artisans, les collectivités, les entreprises de valorisation agréées, les récupérateurs installés et les courtiers », a-t-il énuméré. Outre l'identification de nouveaux opérateurs par zone et par filière, « cette plateforme permet aux générateurs de déchets de s'en débarrasser de façon conforme à la réglementation », a-t-il fait valoir.

En parallèle, a-t-il ajouté, elle permet aux récupérateurs et recycleurs de traiter directement avec les générateurs des déchets et d'identifier de nouveaux gise-

ments. Cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur de l'Environnement qui va contribuer au développement de l'économie verte, souligne-t-il. Pour sa part, le directeur général de l'AND a mis en avant l'importance de cette plateforme numérique qui contribue à la traçabilité des opérations du recyclage, tout en évitant les impacts négatifs de ces opérations sur l'environnement et la santé humaine.

Par ailleurs, il a insisté sur l'intérêt de mettre en place des mécanismes performants pour intégrer le secteur informel du recyclage au circuit formel.

La journée d'étude a également porté sur les nouveaux codes relatifs à la gestion des déchets, mis en vigueur depuis mai dernier. Elaborés par l'AND en concertation avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ces nouveaux codes au nombre de 16 (contre 25 auparavant) permettent une meilleure organisation de cette activité, selon les

types des déchets (métaux lourds, déchets ménagers et assimilés...), a expliqué Akila Boudraa, cadre à l'AND.

Selon elle, la révision des anciens codes s'imposait car il y avait une ambiguïté dans l'exercice de cette activité. « Les déchets ménagers par exemple avait le même code que les déchets spéciaux, ce qui créait des confusions dans la gestion des activités de récupération et de valorisation de différents types de déchets », a-t-elle détaillé.

Se référant aux statistiques de janvier 2023, <sup>mm</sup> Boudraa a affirmé qu'il y avait 32 500 entreprises activant dans la gestion des déchets, qui sont enregistrées avec les anciens codes au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Seulement 4 000 entreprises sont actuellement enregistrées avec les nouveaux codes en vigueur, selon des derniers chiffres du CNRC, a-t-elle précisé, appelant les autres entreprises inscrites avec les anciens codes à leur emboîter le pas. Ghani T.

## Sahara occidental/Tolède (Espagne)

## Reprise des travaux de la 47<sup>e</sup> conférence de l'Eucoco

Les travaux de la 47<sup>e</sup> conférence de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) ont repris hier au Palais des congrès à Tolède (Espagne), avec la participation de plus de 300 représentants de délégations venues des quatre coins du monde.

La conférence, qui a débuté la veille sous le slogan « L'indépendance est la seule solution », réunit des représentants de gouvernements reconnaissant la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et élus européens,

des organisations politiques et syndicales, des associations d'amitié avec le peuple sahraoui, des ONG, des juristes et des personnalités du domaine de la culture, afin de définir de nouveaux programmes et des stratégies de travail des mouvements de solidarité avec le peuple sahraoui.

Lors du deuxième et dernier jour des travaux, les participants vont se répartir sur les 4 ateliers prévus durant la conférence. Il s'agit de « Politique et communication », « Droits de l'homme et prisonniers politiques sahraouis », « Ressources naturelles sahraouies » et « Consolidation de

l'Etat sahraoui ».

Au cours des travaux de ces ateliers, il sera question, en premier lieu, d'évaluer le travail fait depuis la 46<sup>e</sup> conférence tenue à Berlin il y a un an. Par ailleurs, un programme sera tracé, pour l'année à venir, pour chacune des thématiques traitées au niveau des quatre ateliers, après quoi la conférence se réunira de nouveau en plénière pour écouter les conclusions des ateliers. Une déclaration finale sanctionnera les travaux de la 47<sup>e</sup> édition de la conférence de l'Eucoco. Vendredi, la séance d'ouverture a été consacrée principalement

aux interventions des participants ainsi que des représentants de différentes délégations et institutions, qui ont essentiellement insisté sur la nécessité d'apporter un soutien international aux peuples sahraoui et palestinien. Dans son allocution d'ouverture, le président de l'Eucoco, Pierre Galand, a condamné la politique de deux poids deux mesures adoptée par les pays européens dans le traitement des conflits à travers le monde. Il a notamment affirmé son soutien total au peuple palestinien dont il a salué la résilience face à l'agression génocidaire

sioniste à Ghaza qui a fait des milliers de martyrs et de blessés. Le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun, a, quant à lui, fait part de la détermination du peuple sahraoui à continuer le combat jusqu'à l'indépendance.

Il a assuré qu'aucune autre solution que le référendum d'autodétermination ne peut être appliquée au Sahara occidental, relevant que « ceux qui prétendent le contraire sont contre la légalité internationale et le droit international ».

R. M.

## Matières premières

# L'or en hausse atteint un nouveau sommet depuis plus de six mois

■ Rien ne semble stopper l'ascension de l'or, qui a progressé sur la semaine, touchant son plus haut depuis plus de six mois, face à un dollar et des rendements obligataires moins attractifs.



Par Salima K.

Vendredi, le métal précieux s'est hissé à un nouveau sommet depuis début mai, à 2053,30 dollars l'once, pas très loin de son plus haut de tous les temps, en août 2020, où il avait atteint 2075,47 dollars. L'or a été propulsé « suite à la récente baisse de l'inflation américaine et des

chiffres du marché du travail signalant une économie américaine ralentie », relève James Harte de chez Tickmill.

Ces données ont poussé le marché à « considérablement revoir à la baisse ses attentes quant à un nouveau resserrement de la Réserve fédérale (Fed) dans les mois à venir », résume l'analyste. Les cambistes

s'attendent désormais à de premières baisses de taux au premier semestre de l'année prochaine, en conséquence de quoi, le dollar s'est fortement affaibli au cours de la semaine dernière. L'ascension de l'or a également été aidée par la baisse des rendements des obligations d'Etat, qui, comme le billet vert, constituent habituellement une valeur refuge concurrente du métal jaune, rappelle Michael Hewson, analyste de CMC Markets.

Vendredi, l'once d'argent a également atteint un record depuis mai, à 25,47 dollars. L'argent a grimpé en novembre « grâce à son prix relativement bas par rapport à l'or et à certains cambistes qui se sont tournés vers l'argent à partir du moment où l'or avoisinait les 2 000 dollars l'once », avance Ole Hansen, analyste de Saxobank. Vers 17h00 GMT vendredi, l'once d'or s'échangeait à 2 049,77 dollars, contre 2 000,82 dollars sept

jours plus tôt.

Le cuivre poursuivait, quant à lui, sa hausse sur la semaine, poussé par les craintes sur l'approvisionnement mondial, le Panama s'apprêtant à fermer la plus importante mine du pays. Vendredi, le métal a grimpé sur le London Metal Exchange (LME) jusqu'à son plus haut en trois mois, à 8 575,50 dollars la tonne. « Les perspectives de l'offre de cuivre sont très mitigées, tant à court qu'à long terme », note Thu Lan Nguyen, analyste chez Commerzbank.

## Le prix du cacao bat des records

Par ailleurs, le prix du cacao a encore battu des records sur la semaine, poussé par les craintes d'approvisionnement plus serré venant des principaux pays producteurs.

Jeudi, le cacao à Londres a même culminé à 3 572 livres sterling la tonne, un prix record

enregistré depuis le début du contrat en 1989.

« Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest signalent que de nombreuses régions ont reçu trop de pluie, ce qui a entraîné des retards dans les récoltes et pourrait provoquer des maladies », commente Jack Scoville, analyste chez Price Futures Group. Les inquiétudes autour de l'insuffisance de l'offre sont aussi alimentées par les rapports d'approvisionnement plus serré en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ensemble, ces deux pays produisent environ deux tiers du cacao mondial. L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a pourtant révisé légèrement à la baisse ses prévisions de déficit de l'offre pour la saison 2022/23, déjà achevée, selon son dernier rapport publié vendredi.

S. K.

## Finance

# Fitch relève la note de la Grèce et la sort de la catégorie spéculative

L'agence d'évaluation financière Fitch a relevé vendredi la note de la dette souveraine à long terme de la Grèce, de BB+ à BBB-, avec une perspective « stable », plaçant le pays en catégorie dite « d'investissement ». S&P Global Ratings avait déjà sorti la Grèce de la catégorie spéculative en octobre, pour la première fois depuis 2010 et la crise de la dette. Fitch s'attend à ce que le ratio dette publique/PIB « continue à baisser fortement », d'après son communiqué publié vendredi, grâce à la croissance et à la « prudence budgétaire ».

« Nous estimons également que les risques politiques sont relativement faibles », poursuit

l'agence de notation.

Elle complimente aussi les efforts du pays méditerranéen « en matière d'assainissement budgétaire et de réformes fiscales ». Pour le ministre grec des Finances, Kostas Hatzidakis, la décision de Fitch constitue un « succès national important », d'après un message de réaction sur le réseau social X, anciennement Twitter. « Ce relèvement ouvre la voie à des flux d'investissement plus importants, à l'amélioration des conditions de financement de l'économie, à la croissance et à l'augmentation de l'emploi », a-t-il ajouté. Pendant la crise économique, la Grèce avait subi une série de dégradations de sa note par les agences de

notation, ce qui l'avait privée d'un accès aux marchés obligataires internationaux. La Grèce a subi huit années d'austérité dans le cadre de trois plans de sauvetage internationaux successifs, d'une valeur totale de 289 milliards d'euros (306 milliards de dollars), mis en place en 2010, 2012 et 2015 pour éviter que le pays ne s'effondre sous le poids d'une dette de quelque 300 milliards d'euros. Les réformes économiques exigées par les créanciers de la Grèce, l'UE et le FMI, ont eu un impact majeur, réduisant le produit intérieur brut (PIB) d'un quart en huit ans et faisant grimper le taux de chômage à plus de 27 %. Le troisième plan de sauvetage a pris fin en août

2018. Selon les données officielles, l'économie grecque a connu une croissance de 5,6 % en 2022.

Vendredi, Fitch a noté que « les autorités prévoient des réformes fiscales génératrices de recettes en 2024 afin de lever 600 millions d'euros supplémentaires pour les dépenses sociales ». « Combinées aux efforts visant à améliorer la numérisation et à réduire l'évasion fiscale, ces mesures pourraient renforcer l'assiette des recettes fiscales et dégager une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour des investissements en capital additionnels afin de stimuler la croissance », souligne l'institution.

## Etats-Unis

# L'activité manufacturière reste en contraction encore en novembre

L'activité manufacturière aux Etats-Unis a conservé une tendance négative en novembre, enchaînant un treizième mois de contraction d'affilée restant en-deçà des attentes, selon les données publiées vendredi par la fédération professionnelle ISM. L'indice mesurant cette activité est resté inchangé par rapport au mois d'octobre, à 46,7 %. L'activité est considérée comme étant en contraction lorsque l'indice passe sous la barre des 50 %, ce qui est le cas depuis plus d'un an

désormais. A l'inverse, un indice supérieur à cette marque indique une croissance de l'activité. L'indice en novembre est inférieur aux attentes des analystes, qui anticipaient plutôt une légère remontée, toujours en territoire négatif cependant, avec un indice à 47,5 %, selon le consensus publié par briefing.com. « La demande a reculé, comme le montre la baisse de l'indice des commandes nouvelles, et la production et consommation étaient négatives », a détaillé Timothy Fiore, responsable de l'enquête,

notamment dans un communiqué. La consommation des ménages américains, même si elle commence à reculer, reste surtout principalement concentrée sur les services. Conséquence, parmi les six principaux secteurs de l'industrie manufacturière, seuls deux, l'alimentation et les transports, sont restés en progression le mois écoulé, selon l'indice d'ISM. Car les hausses de taux effectuées par la banque centrale américaine (Fed) depuis mars 2022, afin de ralentir l'activité économique et donc de juguler la forte

inflation, ont poussé les ménages à acheter moins de biens. Si la Fed a laissé ses taux inchangés lors de ses deux dernières réunions, elle pourrait décider d'une nouvelle hausse lors de sa dernière réunion de l'année, les 12 et 13 décembre. La probabilité reste cependant très faible, de l'avis des analystes, qui anticipent à une immense majorité (près de 98 %) un maintien des taux à leur niveau actuel, dans une fourchette comprise entre 5,25 et 5,50 %, selon l'outil de suivi de CMEgroup.

## Industrie automobile Washington veut réduire les importations chinoises de composants de voitures

Les subventions pour l'achat d'un véhicule électrique aux Etats-Unis, mesure-phare du plan climatique de Joe Biden, ne seront plus accordées aux acheteurs de voitures contenant des composants de batterie fabriqués en Chine ou dans d'autres « pays rivaux », selon un plan annoncé le département du Trésor. « Pour renforcer la sécurité des chaînes d'approvisionnement américaines, à partir de 2024 un véhicule propre éligible ne pourra contenir aucun composant de batterie fabriqué ou assemblé en Chine, Russie, Corée du Nord ou Iran », a souligné le Trésor dans un communiqué de presse. Ces quatre pays sont considérés comme des « entités étrangères préoccupantes », selon des règles présentées par l'administration et qui sont ouvertes aux commentaires du public avant d'entrer en vigueur. Par ailleurs, « à partir de 2025, un véhicule propre éligible ne pourra pas contenir de métaux critiques extraits, traités ou recyclés par un de ces pays », précèdent encore ces règles. Le grand plan climat de Joe Biden, l'Inflation Reduction Act (IRA), prévoit un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 7 500 dollars pour l'achat d'un véhicule électrique fabriqué aux Etats-Unis. Cette proposition est publiée alors que Washington s'efforce de réduire la dépendance à la Chine de son industrie naissante de voitures électriques.

Fatah S.

Salon national des arts plastiques à El-Bayadh

# La quinzième édition attire un public nombreux

■ Ouverte depuis jeudi à la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, la quinzième édition du Salon national des arts plastiques attire un public nombreux dont des artistes en herbe, des passionnés et des professionnels.

Par Abila Selles

Plus de soixante-dix œuvres artistiques de différentes techniques et courants artistiques sont exposées aux visiteurs qui ont salué la créativité des participants. Organisée sous le thème «Les événements de la Palestine par la plume d'artiste», le salon enregistre la participation d'une trentaine d'artistes de différents horizons et écoles d'art.

Le directeur de la culture et des arts, Mohamed Sadek Abdellaoui, a présidé l'ouverture de cette manifestation culturelle.

Les œuvres artistiques présentées à ce salon de trois jours ont comporté des dessins abordant la Palestine occupée, la résistance du peuple palestinien et les crimes odieux perpétrés contre lui par l'occupant sioniste, notamment dans la bande de Gaza.

Une conférence sur le thème de la résistance et de la libération à travers le regard de l'art plastique a été animée par Dr Aissa Yahia Boudouda, professeur spécialisé en calligraphie arabe de la wilaya de Laghouat. Un travail artistique collectif a



été réalisé vendredi, comportant la réalisation de deux fresques murales au niveau de la Maison de la culture et des arts par les artistes participant au salon et des enfants adhérents à cet établissement culturel, sur le thème

de la Palestine et de la libération. Le chef de service activités à la Maison de la culture et des arts, Fadlaoui Ghriksi, a précisé, dans ce sens, que les enfants adhérents à l'établissement ont insisté pour participer à cette exposition

afin d'exprimer leur colère contre la barbarie sioniste.

En marge du salon, une virée touristique à plusieurs sites archéologiques de la région de Brizina a été organisée hier dans la journée au profit des artistes

participants. Il est à noter que le Salon national des arts plastiques d'El Beyedh attire depuis sa création un grand nombre de participants et de passionnés d'art.

A. S.

Institut français d'Alger

## «Passeport pour la liberté» proposée au public

L'Institut culturel français d'Alger propose au public algérois une adaptation théâtrale de Dominique Lurcel, intitulée «Passeport pour la liberté». Les événements de ce spectacle se déroulent entre 2012 et 2017.

Cinq années aux contextes politiques particulièrement sensibles, le sociologue Stéphane Beaud s'est passionné pour le destin d'une famille algérienne installée en France depuis quarante ans, famille composée des

parents et de huit enfants – cinq filles et trois garçons. La famille Belhoumi. Samira, la sœur aînée, la première de la fratrie. Stéphane Beaud lui reconnaît une place privilégiée : certes pour son rôle déterminant dans

le déclenchement de l'enquête et le pacte initial qu'elle scelle avec lui ; pour le nombre d'heures d'entretiens qu'elle lui accorde. Le «puzzle Belhoumi» apparaît peu à peu à nos yeux. Cette adaptation théâtrale de

Dominique Lurcel se caractérise par une légèreté technique extrême, dans une scénographie minimaliste, susceptible d'être jouée partout, en privilégiant la plus grande proximité avec le public, mettra en scène l'intégralité des premiers et longs entretiens de Stéphane Beaud et Samira, dont seuls quelques passages figurent dans «La France des Belhoumi» — ouvrage paru en 2018. Pour assister au spectacle gratuitement, il suffit d'envoyer un message ou de scanner le QR code, précise le service de la programmation culturelle de l'Institut culturel français d'Alger. Compte tenu la fermeture de l'établissement initial de l'IFA à Alger, et ce, pour rénovation, désormais les activités culturelles auront lieu au 30 rue des frères Kadri, Hydra, précise la même source.

Journées théâtrales de Carthage

## La pièce «Trab lejnoun» en compétition officielle

La pièce de théâtre «Trab lejnoun» (La terre des démons), produite par le théâtre régional «Bendhina-Mahfoud» de Béchar, est programmée à la compétition officielle de la 24e édition des Journées théâtrales de Carthage (Tunis), a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction du théâtre régional (TRB). «Cette œuvre théâtrale, mise en scène par Mokhtar Hocine sur un texte de Hichem Bousehla, est program-

mée à la compétition officielle de la 24e édition des Journées théâtrales de Carthage, dont le comité organisateur nous a adressé une invitation officielle pour prendre part à cette manifestation, après la sélection de cette pièce par son comité spécialisé», a déclaré à l'APS le directeur du TRB, Abdellah El-Hamel. «Notre œuvre participera au volet compétition de ces Journées théâtrales aux côtés de onze autres

spectacles issus de plusieurs pays, dont l'Egypte, la Syrie, les Emirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie et la Côte d'Ivoire», a-t-il expliqué.

«C'est une première pour notre troupe de prendre part à ce genre de manifestations théâtrales de dimension internationale», a-t-il ajouté.

Cette pièce théâtrale a été auparavant à l'affiche de plusieurs salles de théâtre à travers

le pays, a indiqué M. El Hamel. La pièce «Trab lejnoun», raconte les dures conditions de travail des mineurs de houillère de Kenadza durant la période coloniale, et leur lutte pour l'amélioration des conditions de travail. Le programme des 24es Journées théâtrales de Carthage (2-10 décembre) prévoit une sélection de 62 spectacles de provenance de 28 pays.

M. K.

M. K.

Journée d'étude sur le site archéologique de Mlakou

## Un compte rendu des travaux de fouille présenté

Une journée d'étude sur les résultats des fouilles opérées durant l'année 2023 sur le site archéologique rural de Mlakou, à Béjaia, a été animée, jeudi à Alger, par des archéologues qui ont présenté un compte rendu détaillé sur leurs travaux de fouilles qui ont abouti à plusieurs découvertes, notamment celle d'un «trésor monétaire important» datant du I<sup>er</sup> siècle de l'époque romaine.

Organisée par l'Institut d'archéologie de l'Université Alger 2, cette journée d'étude, accueillie au siège du Musée national des antiquités et des arts isla-

miques, a également été sanctionnée par le «renouvellement de la signature de la convention de complémentarité liant les deux établissements depuis une vingtaine d'années». «Une convention qui permettra l'exposition des pièces découvertes et donnera la possibilité aux étudiants en archéologie de contenir leur savoir en la matière sur les plans théorique et pratique», ont estimé en substance les directeurs du Musée national des antiquités et de l'Institut d'archéologie, respectivement Azzedine Antri et Atmane Meftah. Durant cette journée, six thématiques ont été

abordées par les conférenciers, dont celle qualifiée de «plus importante» : la découverte du trésor monétaire qui remonterait à l'époque romaine. Son nettoyage, identification et sa fixation dans le temps pourraient permettre de répondre à plusieurs questions en lien avec l'histoire et certains aspects anthropologiques, une découverte scientifique qui amènerait, selon les intervenants, à mieux cerner cette époque datant du I<sup>er</sup> siècle. D'autres sujets ont été développés lors de cette journée, la découverte du site Mlakou et son classement en 2023 sur la liste du patrimoine

national, la fortification du site antique, l'importance du moulage en archéologie (cas d'une base de la colonne du site Mlakou), ou encore les éléments architecturaux dans la formation des arcs dans ce site archéologique. Ainsi et dans un compte rendu exhaustif, le directeur du projet et professeur à l'Institut d'archéologie de l'Université Alger 2, Arezki Boukhenouf, a passé en revue les travaux réalisés depuis 2014 et les critères de qualification pour le classement sur la liste du Patrimoine national du site de Mlakou.

L. B.





Birmanie

# Des insurgés pro-démocratie déterminés à s'emparer d'une capitale d'État

■ Des insurgés pro-démocratie birmanis, à bord d'une camionnette toute cabossée, traversent une ville désertée après des bombardements et font route vers les lignes de front, déterminés à s'emparer de Loikaw, capitale de l'État, aux mains de la junte.

Par Rosa C.

Les combats font rage depuis des semaines autour de Loikaw, située dans l'est de l'État de Kayah, où des milliers d'habitants ont fui les bombardements aériens et d'artillerie et les combats urbains.

La junte, au pouvoir depuis le coup d'État de février 2021, est encore sonnée depuis l'offensive d'insurgés de minorités ethniques le long de la frontière nord avec la Chine, qui ont pris plusieurs villes et contrôlé des routes commerciales cruciales. Les «Forces de défense du peuple» (FDP) pro-démocratie dans l'État de Kayah tentent d'en tirer profit et ont lancé le mois dernier une offensive pour s'emparer de sa capitale de 50 000 habitants.

Dans Loikaw, des maisons, des commerces et des positions fortifiées avec des sacs de sable ont été abandonnés. Les rues ont été dévastées par des bombardements. Certaines habitations ont été endommagées par des tirs d'artillerie, selon des images obtenues par l'AFP. Le silence régnait dans la ville au début de la semaine, seulement



brisé par l'éclat de tirs d'artillerie sporadiques.

«Pour le moment, l'armée est sur la défensive», souligne Lin Lin, dirigeant local du FDP. «Nos soldats sont originaires de Loikaw et c'est le principal facteur de notre motivation. Nous

faisons tous de notre mieux dans l'espoir de rentrer chez nous».

Son contingent, composé d'une dizaine de jeunes hommes, fumant des cigarettes et des cigares birmanis, vérifient leurs téléphones et leurs fusils avant un discours d'encouragement de leur chef pour leur mission. Enfin, ils grimpent dans une camionnette cabossée qui les conduit à travers les rues désertes en direction de positions où ils vont affronter des troupes de la junte. L'armée est recluse dans le poste de police et d'autres bâtiments de Loikaw, a déclaré vendredi Khun Bedu, président de la Force de défense des nationalités karen (KNDF), un autre groupe d'in-

surgés.

Ses troupes terrestres étant immobilisées, l'armée comptait sur ses frappes aériennes et d'artillerie, poursuit-il. L'armée «a appelé à des frappes aériennes contre nous dans de nombreux endroits de la ville la nuit dernière», ajoute-t-il, mais «nous continuerons à nous battre».

La KNDF a publié il y a deux semaines des images de ses combattants acceptant la reddition des troupes de la junte réfugiées dans l'université de la ville. Le groupe karen et ses alliés ont vainement tenté, à plusieurs reprises, de s'emparer de la prison principale de Loikaw, selon la KNDF et l'armée.

Le chef de la junte, Min Aung Hlaing, a admis, mercredi, que l'assaut contre Loikaw, qui a duré plusieurs semaines, témoignait d'une «force excessive» tout en maintenant que la région de Loikaw était «sous contrôle».

L'assaut contre Loikaw a été galvanisé par l'offensive lancée fin octobre par une alliance d'insurgés de minorités ethniques dans le nord de l'État de Shan, près de la frontière chinoise. L'Armée d'Arakan (AA), l'Armée de l'Alliance démocratique nationale de Birmanie (MNDAA) et l'Armée de libération nationale de Ta'ang (TNLA) se sont depuis emparées de dizaines d'avant-postes militaires.

R. C.



## Commentaire

Irréversible

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le monde s'est résigné à la guerre en Ukraine et assiste impuissant à la guerre au Proche-Orient, la Corée du Nord profite du chaos et de la confusion pour réaffirmer son opposition aux États-Unis. Pyongyang a ainsi menacé hier d'abattre les satellites espions américains en réponse à «toute attaque» contre son propre satellite, en orbite depuis une dizaine de jours. Pyongyang a affirmé qu'une telle opération serait considérée comme une «déclaration de guerre», a rapporté l'agence de presse officielle KCNA. Cette déclaration intervient après qu'un responsable américain a expliqué que Washington disposait de divers «moyens réversibles et irréversibles» pour «priver un adversaire de ses capacités spatiales et les contrer». Cet adversaire pouvant être la Corée du Nord, qui a réussi à mettre en orbite son premier satellite espion fin octobre après deux essais infructueux en mai et août. «Si les États-Unis essaient de violer le territoire légitime d'un État souverain», alors Pyongyang «envisagera de prendre des mesures d'autodéfense pour affaiblir ou détruire la viabilité des satellites espions américains», a mis en garde un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères. Toute opération militaire contre le satellite de Pyongyang considérée comme «imminente» amènera le régime à «user de sa dissuasion de guerre». Le pays reclus est doté de l'arme nucléaire. Depuis le lancement réussi de son premier satellite, la Corée du Nord assure avoir observé des sites militaires américains et sud-coréens importants et même Rome. Elle n'a pour autant communiqué aucune image qui aurait été prise par «Malligyong-1». Selon Séoul, la Russie a aidé la Corée du Nord à lancer avec succès son satellite espion. Toutefois, la Maison-Blanche qui a en ce moment déjà du mal à jongler entre les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, ne peut se permettre de faire monter les tensions avec Pyongyang. Les Nord-Coréens qui ne sont pas connus pour leurs capacités diplomatiques avec l'Occident peuvent se permettre des excès en ces temps de tensions globales. Surtout que Washington fait beaucoup d'efforts depuis quelques mois à lisser ses relations avec une autre république communiste, la Chine, elle-même première puissance alliée des Nord-Coréens.

F. M.

États-Unis

## Un détenu inculpé pour avoir poignardé le meurtrier de George Floyd

Le détenu qui avait poignardé la semaine passée le policier Derek Chauvin dans une prison fédérale a été inculpé vendredi 1er décembre de tentative d'homicide. Il avait asséné en tout 22 coups de couteau à celui qui a été condamné à plus de 20 ans de prison pour le meurtre de George Floyd, un Afro-Américain qu'il était venu interpellier pour un délit mineur. La mort de ce dernier, en mai 2020, après avoir suffoqué pendant de longues minutes sous le genou de Derek Chauvin, avait provoqué un grand mouvement antiraciste aux États-Unis et au-delà des frontières américaines.

Derek Chauvin, un policier blanc alors agent chevronné des forces de l'ordre de Minneapolis (nord), était resté agenouillé pendant près de dix minutes sur le

cou de George Floyd, âgé de 46 ans, et était resté indifférent aux interventions de passants choqués et aux supplications du quadragénaire. Purgeant une peine de 22 ans et demi de réclusion, Derek Chauvin, 47 ans, a été agressé le 24 novembre 2023 dans une bibliothèque d'une prison fédérale à Tucson, en Arizona. Il a survécu à ses blessures. L'un de ses codétenus, John Turscak, 52 ans, est accusé de l'avoir attaqué à l'aide d'un couteau artisanal. L'homme a indiqué aux enquêteurs avoir sciemment choisi la date de l'attaque, jour de «Black Friday» (littéralement vendredi noir) célèbre pour ses rabais commerciaux, en référence au mouvement antiraciste «Black Lives Matter», toujours une source judiciaire. «M. Turscak a dit aux agents péniten-

tiaires qu'il aurait tué (M. Chauvin) s'ils n'avaient pas réagi aussi rapidement», poursuit un document de source judiciaire.

Le bureau des procureurs fédéraux à Tucson a indiqué avoir inculpé John Turscak de plusieurs chefs d'accusation parmi lesquels tentative d'homicide, passible de 20 ans de réclusion, et d'agression ayant causé des blessures graves. L'homme est également accusé d'avoir poignardé à plus de 20 reprises un autre détenu, toujours à l'arme blanche. Bien qu'aucun communiqué ou plainte ne donne le nom complet de M. Chauvin, une source officielle a confirmé à l'AFP que la victime était bien l'ancien policier de Minneapolis. Aucune information n'a été diffusée sur son actuel état de santé.



## FAF Levée d'interdiction d'enregistrement pour seize clubs

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la levée d'interdiction d'enregistrement pour seize clubs de la Ligue 2 amateur et des paliers inférieurs, suite à la signature des protocoles de règlement à l'amiable, entre les clubs et leurs créanciers. Il s'agit de : l'AB Boussaada, le MO Béjaïa, l'USM El Harrach, l'AS Khroub, le WA Tiemcen, l'USM Blida, le MC Saïda, la JSM Béjaïa, la HB Chelghoum Laid, le MO Constantine, le CRB Ain Fakroun, le CA Bordj Bou Arréridj, le RC Arbaâ, l'OM Arzew, l'USM Bel-Abbès et l'USM Annaba. «La Fédération algérienne de football note avec satisfaction l'évolution de l'opération relative à l'accompagnement des clubs, pour l'assainissement de leurs contentieux financiers vis-à-vis des joueurs et entraîneurs

créanciers», s'est félicitée la FAF dans le communiqué publié jeudi soir sur son site officiel. La FAF ajoute, entre autres, que cette «procédure, initiée en conformité avec ce que prévoit la réglementation FAF et FIFA, a pour but de débloquent une situation contentieuse qui traîne depuis des années et qui aurait pu compromettre la bonne marche du football national». Par ailleurs, l'instance fédérale rappelle aux clubs «l'obligation de veiller à l'application des dispositions de la circulaire 1843, notamment en matière de respect des engagements contractuels et règlement des contentieux financiers». «A ce titre, la réglementation FAF et FIFA exige l'exécution des décisions rendues dans les délais impartis sans délai de grâce, toute mesure contraire est réputée nulle et non avenue».

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest - 7<sup>e</sup> j)

### L'ESM cale à Tiaret, le RCK revient à un point

Le RC Kouba, vainqueur en déplacement devant l'ESM Koléa (1-0), a réalisé la bonne opération de la septième journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, en revenant à un point du leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem, tenu en échec par la JSM Tiaret (0-0). Toujours invaincue depuis le début de saison (5 victoires, 2 nuls), l'Espérance de Mostaganem (17 pts) ne possède de plus qu'une longueur d'avance sur le Raed Kouba (16 pts), qui enchaîne les bons résultats, grâce à son attaquant providentiel, Ali Yahia Cherif, une nouvelle fois buteur lors de cette journée. De son côté, le nouveau promu l'ESM Koléa (3<sup>e</sup>, 11 pts), qui a retrouvé son stade fétiche Mohamed-Mouaz, a subi un coup d'arrêt en concédant une défaite après deux matchs nuls lors des précédentes journées. Cette septième journée a également enregistré le retour au pre-

mier plan du GC Mascara et le WA Mostaganem, troisièmes ex æquo avec l'ESMK, à la faveur de leurs victoires respectives devant le MCB Oued Sly (1-0) et le WA Boufarik (2-1), qui glissent dans le bas du classement. Dans le milieu du tableau, le SKAF Khemis Miliana (6<sup>e</sup>, 10 pts) a obtenu une précieuse victoire en déplacement devant la JS Guir (1-0), alors que le NA Hussein Dey a renoué avec le succès en s'imposant face à l'ASM Oran (2-1). Cette victoire permet aux Sang et Or de revenir à hauteur de leur adversaire du jour au 8<sup>e</sup> rang du classement, aux côtés du SC Mecheria, également victorieux en déplacement devant l'OM Médéa (1-0). La dernière rencontre de cette journée opposant le RC Témouchent (6<sup>e</sup>, 10 pts) au RC Arbaâ (16<sup>e</sup>, 3 pts) ne s'est pas disputée, faute de licences non octroyées au club de l'Arbaâ.

CAN-2024 de handball

### Bouhekriou : «La Tunisie et la Guinée au menu du Sept national en janvier»

La sélection algérienne de handball disputera deux matchs amicaux face à la Tunisie et la Guinée entre le 10 et 14 janvier prochain, à l'occasion d'un stage prévu en Tunisie, en vue du Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 en Egypte (17-27 janvier), a-t-on appris vendredi auprès du sélectionneur national Salah Bouhekriou. «Au jour d'aujourd'hui, nous avons programmé officiellement deux matchs amicaux contre la Tunisie et la Guinée entre le 10 et 14 janvier, en attendant éventuellement d'autres tests, mais pour le moment il n'a y rien de concret», a affirmé Bouhekriou. Lors du prochain tournoi continental, les «Verts» évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> disputeront la

Coupe du Président. «Le programme de préparation n'est pas encore arrêté, il y a des options sur lesquelles nous sommes en train de travailler. Nous tablons sur cinq matchs amicaux entre le début du regroupement à Alger et le départ pour la Tunisie», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «C'est difficile de programmer un stage en Europe, en raison notamment du problème des visas. Il ne faut pas se voiler la face, le niveau de notre sélection a régressé et on n'est pas invité comme avant pour jouer contre des sélections européennes. A défaut de jouer contre des équipes nationales, nous serons obligés d'affronter des clubs». Avant d'aborder le stage précompétitif de Tunisie, les coéquipiers de Messaoud Berkous (Istres Provence HB/France) se regrouperont à Alger à partir du 20 ou du 21 décembre.

## Ligue des champions (Gr. D / 2<sup>e</sup> journée)/ SC Medeama 2-CRB 1

# Le Chabab rate le coche

■ Le Chabab Riadhi de Belouizdad a raté le coche lors de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique, en s'inclinant (2-1) face au SC Medeama, en match disputé vendredi soir au stade Baba Yara Sports de Kumasi (Ghana).



Les Belouizdadis calent

Par Mahfoud M.

Le Chabab Riadhi de Belouizdad avait pourtant été le premier à ouvrir la marque par l'intermédiaire d'Abderrouf Benghit, ayant transformé un pénalty à la 39'. Mais la joie des Belouizdadis a été de courte durée, puisque les Ghanéens ont égalisé moins de six minutes plus tard, grâce à l'ancien fer de lance de l'Entente de Sétif, Daniel Lomotey, auteur d'un joli coup franc direct à la 45' (1-1). Au retour des vestiaires, le représentant algérien a tenu bon pendant pratiquement toute la deuxième mi-temps, mais a fini par s'effondrer dans le temps additionnel, en encaissant un deuxième but à la 90'+4, ce qui

a anéanti complètement les gars de Laâkiba qui avaient espoir de revenir avec un résultat probant de cette seconde sortie en C1.

Cette deuxième réalisation ghanéenne, synonyme de victoire pour le SC Medeama, a été signée Mamudu Kamaradin, d'une belle tête croisée (2-1). Une victoire à l'arraché, mais qui permet aux Ghanéens de rejoindre leur adversaire du jour au classement général avec trois points, en attendant le déroulement de l'autre match de ce groupe, entre les Young Africans de Tanzanie (4<sup>e</sup>/zéro point) et leurs homologues égyptiens d'Al-Ahly (1<sup>er</sup>/3 pts). Lors de la troisième journée, prévue les 8-9 décembre courant, le CRB se

déplacera au Caire pour affronter Al-Ahly vendredi, alors que le Medeama SC (Ghana) accueillera les Young Africans de Tanzanie. Les poulains de Paqueta n'ont pas d'autre choix que de résister durant cette difficile sortie s'ils ne souhaitent pas se faire distancer, sachant que la direction, cette saison, a mis tous les moyens pour tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition qui reste très importante pour le public belouizdadi qui aspire maintenant à dominer le continent africain, après avoir longtemps dominé le championnat national, avec quatre titres consécutifs.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (8<sup>e</sup> J)

## Le MCA en véritable patron, le MCEB co-dauphin

Tel un rouleau compresseur, le MC Alger, vainqueur vendredi à domicile face au NC Magra (4-0), a creusé l'écart en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MCE El-Bayadh est monté sur le podium en battant sur le fil le Paradou AC (1-0), à l'occasion de la première partie de la 8<sup>e</sup> journée. Porté par son attaque de feu (25 buts marqués en 8 matchs, NDLR), et soutenu par près de 50 000 supporters, le «Doyen» n'a pas raté l'occasion de confirmer ses ambitions pour continuer dans sa quête de reconquérir un titre qui fuit ses états depuis 13 ans. Un doublé de Bayazid (6<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>), un but de Naïdji (23<sup>e</sup>) et un autre du rentrant Merzougui (81<sup>e</sup>), ont permis au MCA de venir à bout d'une

fébrile formation du NCM, qui restait pourtant sur une belle série de cinq matchs sans défaite. Muet pour la première fois depuis le début du nouvel exercice, Youcef Belaïli s'est tout de même distingué en délivrant deux nouvelles passes décisives, confortant sa position en tête des meilleurs passeurs avec de même les meilleurs tirs avec de 6 offrandes. Une sixième victoire de rang qui permet à l'équipe de l'entraîneur français Patrice Beaumelle de prendre 7 points d'avance sur ses deux poursuivants directs : le Paradou AC et le MCE El-Bayadh, qui comptent 14 points chacun. Le MCEB confirme sa bonne santé en infligeant au PAC sa deuxième défaite de la saison. C'est le buteur maison Belmiloud qui a surgi dans le temps additionnel pour

libérer les siens sur penalty (90'+1) et offrir à son équipe une précieuse victoire qui le place dans la position de co-dauphin. Du côté de l'Est, le CS Constantine a signé idéalement son retour dans son jardin fétiche de Chahid-Hamlaoui en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce à Benchaâ (16<sup>e</sup>) et Dib (62<sup>e</sup>) sur penalty. Un succès qui donne à la formation constantinoise l'occasion de faire d'une pierre deux coups : renouer avec la victoire et surtout se positionner provisoirement au pied du podium. En revanche, l'USMK continue de manger son pain noir en concédant sa quatrième défaite lors des cinq derniers matchs, après avoir pourtant entamé la saison en alignant trois succès de suite.

R. S.



Batna

## Deux morts par inhalation de monoxyde de carbone

DEUX personnes sont décédées, asphyxiées par le monoxyde de carbone, dans la commune de M'doukal (sud-ouest de la wilaya de Batna), a indiqué un communiqué publié hier par la cellule de communication de la Protection civile. Le document précise que selon les données préliminaires, les deux victimes (un homme de 81 ans et son épouse de 70 ans), résidant au centre de la ville de M'doukal, ont inhalé du monoxyde de carbone provenant d'une chaudière de chauffage central placée dans un endroit dépourvu d'aération et dont la cheminée d'évacuation des gaz brûlés était obstruée par des nids d'oiseaux. Les corps des deux victimes ont été

déposés à la morgue de l'hôpital de Barika, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident. Il est à noter que le bilan d'une seule semaine, en matière de décès par le monoxyde de carbone, fait état de cinq morts âgés de 2 à 81 ans, tandis que d'autres personnes ont pu être secourues et sauvées par les éléments de la Protection civile. Les services de ce corps constituent soulignent que ces accidents se sont produits «en dépit de l'intensification des campagnes de sensibilisation aux dangers du gaz naturel».

Maya H.

20e session de la Conférence générale de l'ONU

## L'Algérie élue à la vice-présidence

L'ALGÉRIE, représentée par son délégué permanent à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a été plébiscitée à la vice-présidence de la 20e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONU), qui s'est tenue à Vienne (Autriche) du 27 novembre au 1er décembre. L'élection de l'Algérie à la vice-présidence de l'ONU, au nom du groupe africain, s'inscrit dans le cadre de la dynamique de la diplomatie algérienne aux niveaux régional et international, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

En sa qualité de vice-président de la session, l'ambassadeur Latroche a présidé, mercredi dernier, les séances de la conférence, placée sous le thème «Mondialisation équitable : solution novatrice pour l'industrie de demain».

Intervenant lors du débat général en qualité de chef de la délégation algérienne, l'ambassadeur Latroche a affirmé que «le développement industriel en Algérie est un objectif à dimension nationale et un choix stratégique, en tant que principal levier d'un projet économique productif».

Par ailleurs, la délégation algérienne a informé les participants à la conférence des efforts visant à renforcer l'arsenal juridique national en vue d'intégrer la dimension climatique dans les différentes politiques publiques de développement, conformément aux

engagements internationaux de l'Algérie. Dans ce sillage, les membres de la délégation ont mis en avant le rôle du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) dans la création d'une synergie entre les différents secteurs en faveur du développement des énergies renouvelables en Algérie, à l'instar de l'hydrogène vert. Au niveau continental, la délégation algérienne a salué la nouvelle stratégie de l'ONU pour l'Afrique 2023-2025, appelant le directeur général de l'organisation à «accélérer le développement de programmes répondant aux besoins et aux aspirations de l'Afrique».

Dans le cadre de sa contribution à la relance du développement en Afrique, l'Algérie abritera, du 5 au 7 décembre 2023, la 2e édition du Congrès africain des start-up, a annoncé aux participants le chef de la délégation algérienne.

Ali N.

Tunisie

## Une cellule terroriste de six membres démantelée

Une cellule terroriste, composée de six membres, a été démantelée, a annoncé, vendredi soir, le ministère tunisien de l'Intérieur. D'après le ministère, tous les membres de cette cellule terroriste, qui opère sur les réseaux sociaux, ont été interceptés et arrêtés. «Suite à des renseignements bien traités et vérifiés, l'Unité nationale d'investi-

gation dans les affaires terroristes et les affaires de la sûreté nationale a pu intercepter et démanteler une cellule terroriste, formée de six éléments qui ont fait allégeance à l'organisation de l'Etat islamique (Daech)», lit-on dans un communiqué officiel publié à cet effet. «Les membres de cette cellule terroriste, passés aux aveux, ont confirmé leur

appartenance à cette organisation, avouant leur activité à travers l'espace virtuel au profit de l'organisation terroriste susmentionnée», précise le communiqué. Ils ont également avoué avoir projeté de commettre un attentat contre l'une des entreprises situées dans la région du «Cap Bon» (nord-est), ajoute le communiqué.

M. O.

H. M.

Emporté par les crues d'Oued-Agarioune à Béjaïa

## Le corps de la victime retrouvée à Collo

Après 10 jours de recherches ininterrompues, le corps de Zahir Kherzaoui, âgé de 49 ans, a été retrouvé hier, à 2h du matin. Il avait été emporté par les crues d'Oued Agarioune, commune de Taskariout, daïra de Darguina, le vendredi 24 novembre dernier suite à des pluies tor-

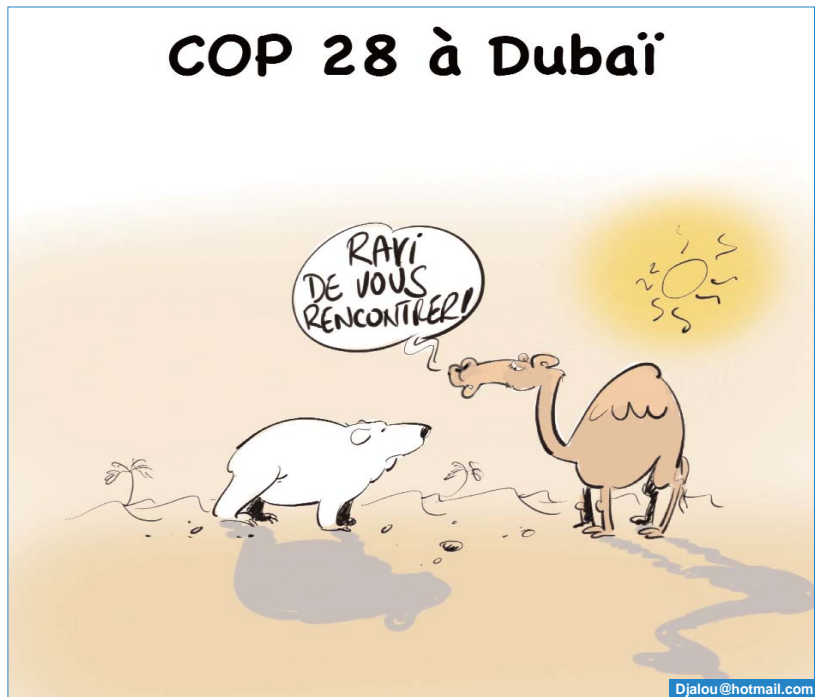
rentielles qui s'étaient abattues sur l'Est de la wilaya de Béjaïa. Le corps de la victime a été emporté par les flots et rejeté jeudi dernier par la mer dans une zone rocheuse, au lieu-dit Akhnak, Ouled-Attia, daïra de Collo, wilaya de Skikda. Il a été transporté à la morgue de l'EPH de Collo. Il a été identi-

fié hier matin par sa femme et son frère qui ont fait le déplacement à Collo. «Une ambulance de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa a été dépêchée à Collo hier matin pour ramener le corps en décomposition de la victime et le remettre à sa famille dans la commune de Taskariout pour inhumation», a

déclaré, hier, le lieutenant Latifa Medjber, chargée d'information et de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. L'opération de recherches qui a duré 10 jours a été suspendue hier après la découverte du corps.

H. Cherfa

## COP 28 à Dubaï



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## L'étude du projet d'un hôpital dédié aux maladies de la tête et du cou lancée

La réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé (EHS) dans les maladies de la tête et du cou à Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) vient de connaître un début de concrétisation.

Par Hamid Messir

Annoncé l'été dernier, le projet en question a été lancé en étude par la Direction locale des équipements publics. L'étude portera essentiellement, selon les indications fournies par la même source, le levé topographique, le bornage, le document d'arpentage du terrain d'assiette foncière devant abriter cet EHS. Les plis des soumissionnaires ont été ouverts la semaine écoulée en attendant de connaître les noms des bureaux d'études retenus. L'établissement en question, implanté à proximité de l'EHS de cardiologie et chirurgie cardiaque et non loin du Centre de lutte contre cancer (CAC), d'une capacité de 60 lits, sera un pôle qui assurera la prise en charge des pathologies de neurologie, d'ophtalmologie, d'otorhinola-



ryngologie et la chirurgie maxillo-faciale. Certes, ce projet apportera un soulagement pour les malades de Tizi Ouzou, mais

la population attend le dégel du projet d'un nouveau CHU et du complexe mère-enfant dont l'assiette foncière devant les accueillir est toujours réservée au niveau du pôle d'excellence de Oued Fali, non loin du stade de 50 000 places. Les élus locaux ainsi que la communauté médicale à Tizi Ouzou ne cessent de réclamer le dégel de ces deux projets pour venir à la rescousse de l'actuel CHU ne pouvant plus assurer la prise en charge des nombreux malades de la wilaya et ceux venus des autres wilayas de par sa vocation régionale.

H. M.